

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 1 juin 2011

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2011 convoquée le 23 mai 2011

Présents : Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents : Christian AUTHIE, Dominique JALLIER,

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François SPRIET

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 19 avril 2011 est adopté à l'unanimité

Délibération autorisant l'achat d'une parcelle pour l'extension du lagunage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, pour agrandir le lagunage et permettre l'extension de l'assainissement de la commune, il est nécessaire d'acheter une partie de la parcelle ZB67 au propriétaire suivant :

André BERDOT – 3 le Grand Cami 09120 VIRA

En application des articles L123-17 et 123-19 du code rural, la commission départementale d'aménagement foncier de l'Ariège a été saisie et a donné, le 4 octobre 2010, un avis favorable à la division cadastrale proposée.

Cette modification du parcellaire cadastral a été enregistrée le 4 avril 2011 après visa de Monsieur André Berdot qui est d'accord pour céder à la commune 34 a13 ca au prix proposé par la SAFER soit 0.45 € le m².

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'achat de cette parcelle et donne pouvoir au maire pour la signature de tous les documents relatifs à cette acquisition ainsi que pour payer les frais de géomètre et de notaires.

Délibération d'adhésion au service de remplacement du centre de gestion

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune adhère déjà au service de remplacement du centre de gestion pour les emplois administratifs.

Il est désormais possible d'adhérer également pour les remplacements techniques (par exemple pour les remplacements à la cantine).

Il sollicite donc du conseil l'autorisation de faire appel au service de remplacement à la fois pour les services administratifs et les services techniques.

Le conseil autorise le maire, à l'unanimité, pour faire appel à ce service en tant que besoin et à signer la convention correspondante.

Délibération confirmant la demande d'extension de la Zone de Développement Eolien (ZDE)

La société Raz Energie souhaite étudier la possibilité d'implanter des éoliennes sur le territoire de la vallée du Douctouyre, et en particulier sur Vira (1 ou 2 éoliennes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Autorise la société Raz Energie à réaliser les études de faisabilité

Confirme les délibérations des 24 octobre 2006 et 7 janvier 2008 demandant l'extension de périmètre de la ZDE existante sous les réserves suivantes :

- Une position définitive de la commune ne sera prise qu'après présentation d'un projet défini, arrêté et engageant le maître d'ouvrage.
- Rechercher la possibilité de profiter de cette implantation pour amener le très haut débit sur la commune en réservant une fibre optique à cet effet.

Délibération sur la vente de la parcelle B1143 à Monsieur Jean Serrano.

Monsieur Jean Serrano a écrit pour faire part de son souhait d'acheter à la commune la parcelle cadastrée B 1143. Dans ce courrier, il fait une proposition forfaitaire de 1000 €. La surface de la parcelle serait d'environ 65 ca.

Le conseil municipal estime qu'effectivement cette parcelle n'est d'aucune utilité pour la commune et qu'aucun projet n'existe pour cette zone. Elle serait utile à monsieur Serrano qui possède la propriété mitoyenne et s'engage à en assurer l'entretien.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'autoriser la vente de la parcelle B1143 sur cette base et autorise le maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents correspondants à cette vente.

Questions diverses :

- Le Conseil Général a accordé une subvention de 5800€, dans le cadre du FDAL, pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes.
- Dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale, le SIAD devrait disparaître en fusionnant avec le syndicat de l'Hers (voir compte rendu précédent). Une réunion des délégués est prévue le 31 mai. Il faudra une délibération du SIAD et des communes, avant fin juillet, pour confirmer une position positive ou négative sur cet aspect du projet.
- Commission cimetièrre : une réunion est prévue le 2 juillet à 10h.
- Emetteur TNT : à ce jour, rien n'est concrétisé. *Pour information, la demande d'autorisation est arrivée en mairie le 1^{er} juin.*
- Des problèmes de voisinage sont importants (bruit en particulier). Les voisins doivent déposer plainte systématiquement. Le maire fera un nouveau courrier aux fauteurs de troubles et au propriétaire du logement. Ceci avait déjà été fait en 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération achat parcelle	Brigitte + Jean-François SPRIET	De suite	Délib prête
Délib adhésion sce remplacement	Brigitte + Jean-François SPRIET	De suite	Délib prête
Délib étude ZDE	Brigitte + Jean-François SPRIET	De suite	Délib prête
Délib vente parcelle	Brigitte	15 jours	
Ecrire bruit	Jean-François SPRIET	8 jours	